

# Note d'orientation

## Diversifiez et différenciez les systèmes de l'enseignement supérieur africain !

### RÉSUMÉ ANALYTIQUE

La plupart des pays africains se sont affranchis de leurs anciens maîtres coloniaux en 1960. Dans les cinq ou six décennies qui ont suivi, leurs systèmes d'enseignement supérieur ont subi ce qu'il en soit connu des changements et des transformations sans précédent. L'expansion rapide de l'accès à l'éducation de base a eu pour résultat une croissance significative de l'enseignement supérieur en Afrique. La configuration mono-institutionnelle et mono-niveau est celle qui décrit le mieux nombre d'institutions d'enseignement supérieur dans beaucoup de pays au début de la période qui a suivi l'indépendance. Cette situation a commencé à évoluer quand le paysage de l'enseignement supérieur a vu fleurir une large gamme d'institutions ayant différentes structures, organes de gouvernance, programmes d'études et types de diplômes, avec néanmoins un profil similaire du corps professoral. Cela a marqué le début de la diversification et de la différenciation des systèmes d'enseignement supérieur.

La différenciation est le processus qui voit l'émergence progressive de types distincts d'établissements en réponse au besoin du pays d'avoir des programmes éducatifs qui offrent divers types de compétences et de connaissances à une large gamme d'étudiants ayant des intérêts et des capacités divergents. Par le biais de la différenciation, l'enseignement supérieur peut offrir davantage de choix aux différents types d'étudiants, d'améliorer l'efficacité de l'offre de services d'éducation et d'élargir l'éventail des connaissances et des compétences fortement demandées sur le marché du travail.

L'éventail des politiques qui de manière générale encouragent la différenciation de l'enseignement supérieur englobe les éléments suivants :

1. la définition d'un système stratifié,
2. la formulation d'un cadre pour le développement de la main-d'œuvre, (iii) la promotion d'une offre privée;
3. plus grande autonomie institutionnelle assortie de responsabilité;
4. l'utilisation d'approches novatrices de financement et
5. l'assurance qualité et les procédures d'accréditation qui évitent la promotion implicite d'un modèle

d'organisation spécifique pour l'enseignement supérieur.

En élargissant la gamme de choix pour les études collégiales et universitaires, qui offrent des programmes diplômants et l'instauration d'une concurrence entre les divers établissements, la diversification et la différenciation ont été une aubaine pour les systèmes de l'enseignement supérieur africain.

Le principal objectif de cette note d'orientation est d'examiner le contexte de la diversification et de la différenciation, de proposer à l'analyse des décideurs des options politiques et des recommandations.

### LE CONTEXTE ET L'IMPORTANCE DE LA DIVERSIFICATION ET DE LA DIFFÉRENCIATION ?

Depuis le début de la période d'indépendance dans les années 1960 pour la grande majorité des pays d'Afrique Subsaharienne (ASS), qui a marqué un changement important de paradigme dans le secteur de l'éducation. Les systèmes d'enseignement supérieur ont subi des changements im-

“ Par le biais de la différenciation, l'enseignement supérieur peut offrir davantage de choix aux différents types d'étudiants, d'améliorer l'efficacité de l'offre de services d'éducation et d'élargir l'éventail des connaissances et des compétences fortement demandées sur le marché du travail ”

portants qui touchent presque toutes leurs composantes : la structure, le type, le mode de fourniture, la gouvernance, le financement, le mode de fonctionnement, le corps professoral, les programmes universitaires, les étudiants, pour n'en citer que quelques-uns. En fait, ce processus majeur d'évolution des systèmes d'enseignement supérieur sur le



continent ne s'est pas produit subitement. Il est le résultat d'un long processus de transformation sociale et économique, et de l'évolution des caractéristiques sociodémographiques et des perceptions de l'éducation dans l'enseignement général et supérieur en particulier.

According to Diarra (2015), African higher education systems went through three major and different evolutionary cycles: first, a phase of stability during the first decade of the post-independence era covering the 1960-1970 period; second, a phase of rapid and steady expansion during the second decade (1970-1980); and third, phase from 1980 onwards is characterized by cyclical crises that are negatively impacting most African higher education systems at various degrees.

Selon Diarra (2015), les systèmes d'enseignement supérieur africains sont passés par trois cycles évolutifs importants et différents : premièrement, une phase de stabilité pendant la première décennie de la période qui a suivi l'indépendance entre 1960 et 1970 ; deuxièmement, une phase d'expansion rapide et continue pendant la deuxième décennie (1970-1980); et troisièmement, une phase caractérisée à partir de 1980 par des crises cycliques qui ont eu un impact négatif à des degrés divers sur la plupart des systèmes africains de l'enseignement supérieur.

Ce processus évolutif de systèmes de l'enseignement supérieur a été influencé par des facteurs tels que la croissance économique, l'offre et la demande de diplômés qualifiés, les besoins en évolution du marché du travail, l'intégration et la mondialisation. C'est essentiellement pendant la troisième phase de la crise de développement des systèmes d'enseignement supérieur que l'Afrique a commencé à connaître les premiers cas importants d'offre transfrontalière d'enseignement supérieur, une émanation de la mondialisation, qui est caractérisé par l'intégration des économies et des sociétés dans le monde qui implique des échanges technologiques et économiques, politiques et culturels rendus possibles par les progrès dans la communication, le transport et l'infrastructure. Si la diversité est un terme indiquant la variété d'entités dans un système en un point spécifique du temps (Huisman, 1995), historiquement, bien avant et immédiatement après l'indépendance, le paysage de l'enseignement supérieur africain ne présentait aucune variété puisqu'il était fondamentalement uniforme et mono institutionnel. Huisman (1995) ajoute que la différenciation est le processus qui voit l'émergence dans le système de nouvelles entités.

Ainsi cette note d'orientation se concentre sur les systèmes d'enseignement supérieur, plutôt que sur les institutions. Vu dans cette perspective et au niveau du pays, les grandes entités des systèmes étaient publiques, et coexistaient avec des institutions confessionnelles, notamment en Afrique de l'est, un héritage du système scolaire colonial basé sur une pratique délibérée de l'éducation coloniale pour considérablement restreindre l'accès de la population autochtone à l'enseignement supérieur.

Ainsi d'un point de vue historique, les systèmes d'enseignement supérieur africains sont calqués sur ceux des puissances coloniales (la France, la Grande-Bretagne et le

Portugal) et gardent la plupart de leurs caractéristiques importantes à savoir la structure, le type, la gouvernance, les programmes universitaires et les catégories de diplôme. Par exemple, les systèmes d'enseignement supérieur de nombreux pays d'Afrique francophones reflétaient le même type de variété qu'en France caractérisé par la coexistence d'un système double : l'université et les Grandes écoles<sup>1</sup>. En Grande-Bretagne, le système était dominé par l'université et les écoles Polytechniques même si cette configuration n'était pas totalement reproduite à l'époque en Afrique.

La diversité et la différenciation offrent des choix et une valeur ajoutée. Dans cette optique, elles doivent être appliquées au profit des parties prenantes de l'enseignement supérieur africain.

De plus, la configuration locale des systèmes d'enseignement supérieur a commencé à évoluer bien qu'elle ait retenu un grand nombre de caractéristiques héritées des modèles français ou britanniques. Des organisations régionales ou sous-régionales telles que le Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (CAMES<sup>2</sup>), et l'Association des universités du Commonwealth (AUC<sup>3</sup>) ont été créées et servent de véhicules au processus d'harmonisation de l'enseignement supérieur. La réforme du LMD (Licence - maîtrise - doctorat) actuellement en cours dans les pays francophones et l'adoption, la signature et la ratification par les États membres de la Convention d'Arusha révisée sont des moyens de réaliser cette stratégie d'harmonisation au niveau du continent.

## OPTIONS POLITIQUE

Les options politiques suivantes proposées par William Saint (2009) restent, pour la plupart toujours valides aujourd'hui. Chaque fois que nécessaire, elles ont été revues pour correspondre au contexte africain spécifique.

### Que sont la diversification et la différenciation ?

L'évolution touche tous les organismes vivants, les systèmes et les structures quelle que soit la profondeur de leur ancrage. Les établissements d'enseignement tertiaire ne font pas exception. Ainsi depuis le début des années 1960 jusqu'à ce jour, les systèmes de l'enseignement supérieur africain ont été influencés par des transformations sociales rapides survenant à travers le continent qui, dans une large mesure, les ont contraint à diversifier et faire la différence à un rythme sans précédent qui était plus rapide dans certains pays que dans d'autres. Depuis leur apparition jusqu'à ce jour, la diversification et la différenciation, dans la plupart des pays africains s'accroissent et

1 Une Grande école est un établissement d'enseignement supérieur offrant plusieurs diplômes post-secondaires (Diplôme du baccalauréat + 5 années ou plus) avec une admission basée sur des critères restreints  
 2 Le CAMES a été créé en 1968 et est basé à Ouagadougou, au Burkina Faso. Son principal mandat consiste à harmoniser le cadre des politiques et stratégies d'éducation des pays africains francophones. Il a pour membres 19 comités et 52 universités et centres de recherche éparpillés en Afrique de l'Ouest, Centrale, de l'Est et dans l'Océan Indien. Pour de plus amples informations, allez sur son site internet à l'adresse : [www.cames.org](http://www.cames.org)  
 3 Le CAMES a été créé en 1968 et est basé à Ouagadougou, au Burkina Faso. Son principal mandat consiste à harmoniser le cadre des politiques et stratégies d'éducation des pays africains francophones. Il a pour membres 19 comités et 52 universités et centres de recherche éparpillés en Afrique de l'Ouest, Centrale, de l'Est et dans l'Océan Indien. Pour de plus amples informations, allez sur son site internet à l'adresse : [www.cames.org](http://www.cames.org)

semblent offrir davantage de choix à un prix abordable à un large éventail de population étudiante traditionnelle et non-traditionnelle à travers l'Afrique. Que sont la diversification et la différenciation ?

Selon van Vught (2008) la diversification est la variété des nouvelles entités dans le système, alors que la différenciation est définie comme le processus à travers lequel de nouvelles entités émergent dans le système. William Saint (2000) a repris ces définitions et a indiqué que la différenciation est le processus à travers lequel émergent progressivement différents types d'établissements tertiaires en réponse au besoin du pays pour des programmes éducatifs qui offrent divers types de compétences et de connaissances à une large gamme d'étudiants ayant des intérêts et des capacités divergents. Il a également identifié deux types de différenciation : la différenciation horizontale et la différenciation verticale. Alors qu'il a défini la différenciation horizontale comme une réponse à la demande croissante des étudiants pour davantage de services éducatifs, la différenciation verticale est en général considérée comme une réponse aux besoins du marché du travail pour une plus grande diversité des niveaux de formation. Cela concourt, en analyse finale, à la fourniture par les établissements de formation y compris les universités d'un assez large éventail d'offres de programme ayant pour résultat un assez grand nombre de diplômes et d'autres certifications universitaires décernés en accord avec les besoins du marché du travail.

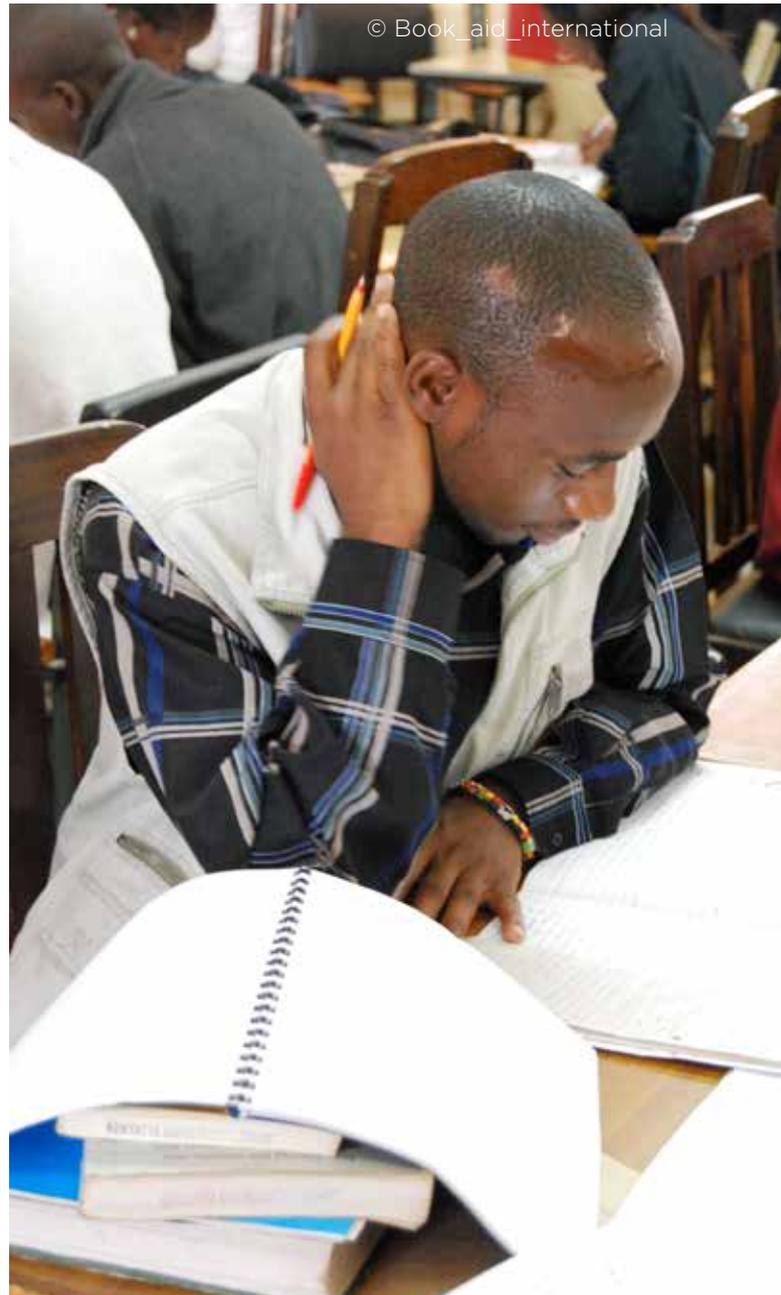
### Comment la différenciation est-elle promue ?

Dans un sens, faire le parallèle entre la différenciation et le choix scolaire peut être un exercice intéressant et servir à toutes fins utiles. Le choix scolaire est une pratique éducative courante, une philosophie d'éducation généralement acceptée en Amérique du Nord et Europe de L'Ouest et appliquée dans les écoles primaires. Le choix scolaire donne aux parents la liberté de choisir l'éducation de leurs enfants tout en encourageant une saine concurrence entre les écoles pour mieux répondre aux besoins des familles. De plus, le choix scolaire permet aux parents d'utiliser les fonds publics mis de côté pour l'éducation de leurs enfants pour choisir les écoles privées ou publiques, loin ou près, religieuses ou laïque, qui leur conviennent le mieux<sup>4</sup>. Il en va de même dans l'enseignement supérieur. Si c'est le cas, la différenciation peut être conçue pour être une réplique du choix scolaire dans l'enseignement supérieur.

Selon William Saint (2008), une série d'actions de politique est nécessaire pour promouvoir le développement sain d'un système d'enseignement supérieur. Sur le plan de la différenciation les principales étapes impliquent de :

- **Définir un système d'enseignement supérieur stratifié où une couche est orientée vers la sélectivité et la recherche et l'autre offre un éventail plus large d'enseignement tertiaire à un grand nombre d'étudiants.** Ainsi, les inquiétudes politiques sur la qualité de l'éducation, la pertinence, l'accès et la différenciation sont considérées conjointement.

<sup>4</sup> Pour de plus amples informations, veuillez aller sur le site internet suivant : [www.edchoice.org/school](http://www.edchoice.org/school)



© Book\_aid\_international

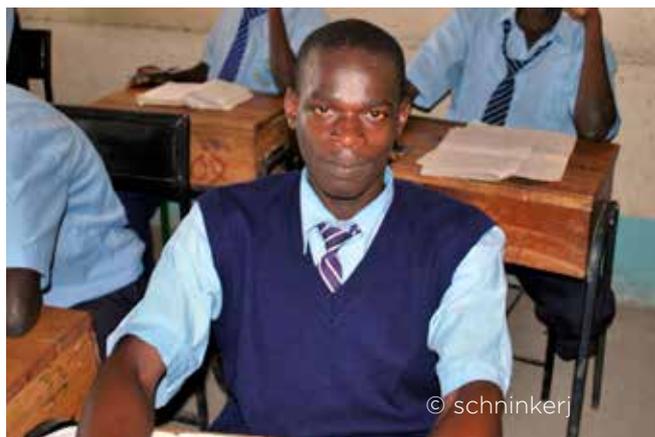
- **Formuler un cadre pour le développement de la main-d'œuvre qui se penche sur l'ensemble des besoins en ressources humaines.** Le processus de développement de cette stratégie doit transcender le secteur tertiaire pour impliquer les décideurs du gouvernement (pour définir de plus vastes objectifs et potentiels économiques) et les représentants du secteur privé (pour exprimer le mélange de compétences et les niveaux de connaissances nécessaires pour améliorer la productivité), mais devrait incorporer aussi le leadership de l'éducation tertiaire (pour identifier des domaines d'avantages comparatifs dans le système tertiaire).
- **Encourager l'enseignement supérieur privé.** L'offre privée est une étape importante dans la diversification de l'enseignement supérieur, puisqu'elle permet un éventail de réponses entrepreneuriales à l'éducation et aux besoins de formation pour un coût minime ou nul

pour le budget public. Elle accroît la compétition entre les institutions éducatives qui suscite souvent des adaptations rationnelles aux besoins en évolution des étudiants et employeurs, aboutissant finalement à une plus grande différenciation institutionnelle.

- **Accorder le maximum possible d'autonomie aux établissements d'enseignement supérieur en les tenant comptables de la performance.** Cela donne une flexibilité à l'initiative de gestion pour répondre à l'évolution des circonstances ou aux nouvelles opportunités, et l'espace pour l'institution pour élaborer sa propre vision stratégique. Une façon d'avancer des objectifs d'autonomie et de responsabilité en tandem est de placer la responsabilité de la performance institutionnelle entre les mains d'un conseil d'administration largement représentatif avec une majorité de membres extérieurs à l'institution.
- **Fournir le financement de manière à encourager la compétition et à récompenser l'innovation.** Les mécanismes de financement compétitifs sont de plus en plus utilisés dans l'enseignement supérieur pour promouvoir la qualité, l'innovation et la productivité. Ils sont le plus efficaces quand les établissements privés sont inclus dans la compétition avec les établissements publics et quand les propositions de financement sont revues par des pairs respectés utilisant des critères publiquement annoncés.
- **L'assurance qualité ou les procédures d'accréditation qui n'entravent pas la différenciation.** L'assurance qualité ou les procédures d'accréditation peuvent entraver ou faciliter la différenciation. Dans la pratique, les procédures d'accréditation produisaient fréquemment une poussée en faveur de la conformité et de l'uniformité dans la mission, le travail universitaire et les procédures des établissements d'enseignement supérieur. Pour éviter cela, il est important que l'accréditation ne soit pas basée sur un modèle particulier d'offre d'enseignement supérieur tel que l'université de recherche multidisciplinaire traditionnelle, qu'il ne soit pas une entrave à l'affiliation de nouvelles institutions aux côtés des plus anciennes et que les instances d'accréditation possèdent la capacité professionnelle suffisante de comprendre pourquoi la différenciation est importante. L'accréditation joue son rôle au mieux en garantissant un contexte équitable à tous les types de pourvoyeurs voulant entrer dans le marché.
- **Promouvoir la sensibilisation publique à la différenciation dans l'enseignement supérieur.** Les étudiants et les familles ne peuvent pas profiter de l'apprentissage de systèmes qu'ils ne comprennent pas. Ce n'est qu'en construisant cette compréhension par le biais d'initiatives d'information publiques basées sur les médias qu'ils peuvent apprécier les formes alternatives d'éducation tertiaire qui leur sont proposées.

### Comment un système diversifié et différencié est-il articulé ?

William Saint (2008) poursuit en déclarant que la politique qui lie un système différencié d'enseignement supérieur s'appelle l'articulation.



L'articulation est la création de multiples voies par lesquelles les différents types d'étudiants inscrits dans les divers types d'institutions tertiaires ayant réputation académique différente peuvent arriver à la même fin, à savoir l'obtention du diplôme.

L'articulation se fait en reliant les programmes d'étude aux établissements tertiaires divers pour que les étudiants puissent commencer dans l'un et finir dans un autre, suspendre leurs études et les reprendre plus tard, ou faire des progrès à leur propre rythme en travaillant ou en élevant des enfants. Cette politique implique une assez grande dose d'harmonisation, un élément clé pour la mobilité universitaire et étudiante à travers des systèmes d'enseignement supérieur qui présentent beaucoup de ressemblance. Elle est en général basée sur une structure définie de crédits universitaires appelée 'unités de base' qui sont décernés à un étudiant chaque fois qu'il réussit un cours. Une fois gagnés ces crédits sont permanents. Ils permettent à un étudiant de changer - sans recommencer à zéro - pour un autre programme d'étude dans le même établissement (s'il change d'intérêt professionnel), pour un autre établissement public ou privé dans le même pays (dicté par les circonstances personnelles ou les préférences), ou même pour un autre établissement dans un pays différent (où un programme d'étude unique ou une préparation plus rigoureuse peuvent être offerts).

### Où aller à partir de là ?

Une direction stratégique doit être clairement définie et une boussole achetée avant d'entreprendre une action. Les systèmes d'enseignement supérieur ont besoin d'une vision stratégique pour les guider, au risque sinon d'évoluer dans des directions coûteuses et improductives. La différenciation et l'articulation entre les institutions qui ont ces systèmes sont un élément essentiel d'une telle stratégie. C'est la responsabilité de la politique gouvernementale de diriger les institutions tertiaires vers ce but.

### CRITIQUE DES OPTIONS POLITIQUE

Il faudrait rappeler que l'enseignement supérieur est un système. Le concept est défini comme une structure organisée,

systematique qui se compose d'éléments interdépendants et indissociables (les composantes, les entités, les facteurs, les membres, les parties, etc.). Ces éléments s'influencent continuellement (directement ou indirectement) pour maintenir leur activité ou l'existence du système, afin de réaliser ses objectifs.

Avec cette mise en garde à l'esprit, on peut émettre une critique contre les options politique gouvernant le fonctionnement du système d'enseignement supérieur, surtout la diversification et la différenciation.

- Il est de notoriété que pour remplir son mandat, un système doit être complètement intégré ou du moins la majorité de ses composantes, entités, facteurs et d'autres parties essentielles doit être en parfait état de fonctionnement. Le dysfonctionnement peut mettre en danger l'existence même du système. Il semble que malheureusement, dans de nombreux systèmes de l'enseignement supérieur africain, les composantes, les processus, les procédures et l'éthique soient déficients et entravent leur fonctionnement optimal même si les systèmes bénéficient d'un niveau relativement élevé de diversification et de différenciation.
- La diversification et la différenciation sont un élément clé des systèmes d'enseignement supérieur à travers l'Afrique. la prolifération de différents types d'établissements (en cas de diversité systémique) tels que ceux sur deux années, trois années, quatre années, cinq années, publics, privés, confessionnels, d'entreprise et écoles supérieures ont offert davantage de choix aux étudiants et qui proposent un plus large éventail de programmes diplômants adaptés aux besoins du marché du travail.
- Tandis que la diversification et la différenciation ont amélioré l'employabilité des diplômés, plusieurs de ces institutions sont des micro-institutions régies de manière trop informelle. Elles sont souvent non conformes aux politiques réglementaires et aux lois en matière d'éducation qui régissent le fonctionnement d'établissements d'enseignement supérieur en termes d'assurance qualité, d'accréditation, de reconnaissance et d'équivalence de diplômes et d'autres qualifications universitaires. En dépit de la mise en œuvre graduelle de la réforme du LMD (Licence, Maîtrise et Doctorat) entreprise récemment pour contrer des questions de cette nature il y a encore un long chemin à parcourir.
- La diversification et la différenciation n'ont pas toujours été synonymes de qualité dans les établissements d'enseignement tertiaire. De nombreux établissements d'enseignement tertiaire ont eu l'autorisation de "faire des affaires" sans satisfaire aux exigences fondamentales pour faire fonctionner une telle structure. Il est de notoriété courante que leurs infrastructures sont insuffisantes et d'un niveau médiocre, il leur manque le bon équilibre, le nombre et les qualifications du corps professoral, les laboratoires, les bibliothèques et s'ils existent, ils sont obsolètes. Ils enregistrent également un énorme déficit au niveau d'autres ressources éducatives comme les journaux de recherche, les ouvrages de référence. Cela a eu un impact négatif sur la qualité de



© Banque mondiale

- l'enseignement et de l'apprentissage dans les établissements tertiaires en Afrique. Bien qu'il existe des avantages évidents à diversifier et différencier, il y a aussi une nécessité de réglementer, surveiller et s'assurer que les prestataires publics et privés de services éducatifs fonctionnent également dans un environnement propice à l'enseignement et un apprentissage de qualité.
- La diversification et la différenciation, dans de nombreuses régions de l'Afrique ont tendance à imiter les établissements modèles prestigieux à travers le monde. Van Vught (2007) qualifie ceci de dérive académique. La recherche d'un modèle à reproduire ou à adapter à la situation locale n'a pas toujours provoqué le résultat souhaité pour les établissements publics ou privés de l'enseignement supérieur africain. Cette situation est d'une certaine façon une entrave aux systèmes de transfert de crédits d'un établissement tertiaire à un autre dans la même sous-région et à travers l'ensemble du continent alors même que la réforme LMD décolle juste dans les établissements d'enseignement supérieur des pays francophones.
  - La fourniture d'un enseignement supérieur transfrontalier a encouragé la diversification et la différenciation et a de fait été favorable aux universités étrangères réputées et prestigieuses surtout celles d'Europe de l'Ouest et d'Amérique du Nord (à savoir le Canada et les États-Unis d'Amérique) qui profitent de leur solidité financière pour ouvrir des établissements d'enseignement supérieur en Afrique. Cependant, ce partenariat est très bé-

néfrique pour certains établissements tertiaires locaux qui échangent avec les universités étrangères.

- La diversification et la différenciation ont démontré qu'au-delà des effets de la dite marchandisation de l'enseignement supérieur, une question politique passionnément débattue actuellement au sein de l'université africaine, il existe une offre abondante d'établissements tertiaires qui offrent davantage de choix à un large éventail d'étudiants à un prix abordable, améliorent la compétition entre les établissements et offrent un immense potentiel pour améliorer l'employabilité du diplômé.

### RECOMMANDATIONS POLITIQUES

Les recommandations politiques suivantes sont faites:

#### Recommandation N° 1

Adopter un cadre juridique et une loi pour l'enseignement supérieur qui régissent le fonctionnement général des systèmes de l'enseignement supérieur au niveau du pays (si ce n'est pas déjà fait).

#### Recommandation N° 2

Élaborer et appliquer des politiques et des stratégies qui régulent l'offre d'enseignement supérieur en termes de structure, gouvernance, programmes d'étude, types de diplômes et hiérarchie ainsi qu'en termes de diversification et de différenciation au niveau du pays.

#### Recommandation N° 3

Accorder davantage d'autonomie aux établissements publics et les mettre dans une meilleure position pour remplir leur mandat.

#### Recommandation N° 4

Renforcer les capacités institutionnelles et organisationnelles des divers établissements d'enseignement tertiaire pour leur permettre de mieux remplir leur mission universitaire.

#### Recommandation N° 5

Allouer davantage de ressources financières aux établissements tertiaires publics pour leur permettre de mieux réaliser leur triple mission de formation, recherche et service à

la communauté entière.

#### Recommandation N° 6

Mettre en place une agence nationale d'accréditation et d'assurance qualité pour garantir la supervision et la surveillance des établissements tertiaires publics et privés afin de garantir la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage et donner plus de crédibilité aux divers établissements.

#### Recommandation N° 7

Encourager et aider les établissements publics et privés tertiaires à créer leur propre entité d'accréditation et d'assurance qualité pour contrôler de près la mise en œuvre des politiques et stratégies.

#### Recommandation N° 8

Mettre en place une stratégie d'harmonisation de l'enseignement supérieur au niveau sous-régional pour garantir une mise en œuvre aisée de la réforme LMD actuellement en cours dans les pays africains francophones.

#### Recommandation N° 9

Différencier, mais ne pas imiter. Dans la recherche d'un modèle à reproduire garantir que l'institution est à même de répondre aux besoins de tous les utilisateurs notamment des étudiants.

#### L'auteur

#### Mohamed Chérif Diarra

Est un ancien coordinateur de deux groupes de travail de l'ADEA (Finance et Gestion de l'éducation et appui aux politiques éducatives) et également un ancien spécialiste principal de programmes de l'UNESCO. Il a œuvré pour l'enseignement supérieur en Afrique dans les divers postes qu'il a occupé à l'UNESCO, l'ADEA, l'UA, le CODESRIA et les CER, notamment la CEDEAO.

## RÉFÉRENCES

Diarra, M.C. (2015). Education in the Republic of Mali: Overview, Trends and Future Prospects. Education in West Africa : chapitre du Livre. Bloomsbury, Londres : Angleterre.

Huisman, J. (1995). Differentiation. Diversity and Dependency in Higher Education. Utrecht: Lemma.

Van Vught, F. (2007). Diversity and Differentiation in Higher Education Systems. CHET Conférence CHET : Le Cap.

Van Vught, F. (2008). Mission Diversity and Reputation in Higher Education. Higher Education Policy, 21, 151-174 dans Smith, D. (2013). Diversification and Differentiation in Higher Education: The case of Private, Faith-Based Higher Education in Manitoba. Canadian Journal of Higher Education. Volume 43; 1, 23-43.

This policy brief is drawn on William Saint (2010) Differentiate, Don't imitate! Building a Diverse Tertiary Education System as far as part of the executive summary and policy options section are concerned.



### L'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

L'ADEA existe depuis 1988. D'une plateforme créée par les bailleurs de fonds pour coordonner l'aide au développement elle a évolué en une organisation panafricaine travaillant en étroite collaboration avec l'Union africaine et hébergée au sein de la Banque africaine de développement (BAD).

L'ADEA est aussi un partenariat entre les ministres africains de l'éducation et de la formation et leurs partenaires au développement et un forum pour le dialogue sur les politiques éducatives. Ce dernier s'appuie sur un réseau actif de ministères africains de l'éducation, d'organismes de développement bilatéraux et multilatéraux, de chercheurs et d'acteurs concernés par l'éducation d'Afrique et du monde entier.

Collectivement, le réseau aspire à la vision d'une éducation et d'une formation de qualité axées vers la promotion des compétences critiques pour le développement accéléré et durable de l'Afrique.

En 2013, les chefs d'État de l'Union africaine ont entériné le cadre stratégique élaboré par l'ADEA pour guider la transformation des systèmes africains d'éducation et de formation.

Les programmes de l'ADEA sont mis en œuvre par le Secrétariat de l'ADEA, qui est basé au sein de la BAD, et par ses groupes de travail, Task Forces et pôles de qualité inter-pays qui abordent des thèmes et défis spécifiques du domaine de l'éducation.

Les membres de l'ADEA comprennent 15 organismes de coopération bilatéraux et multilatéraux et 18 ministères de l'éducation.

Plus d'information sur le site web de l'ADEA : [www.adeanet.org](http://www.adeanet.org)